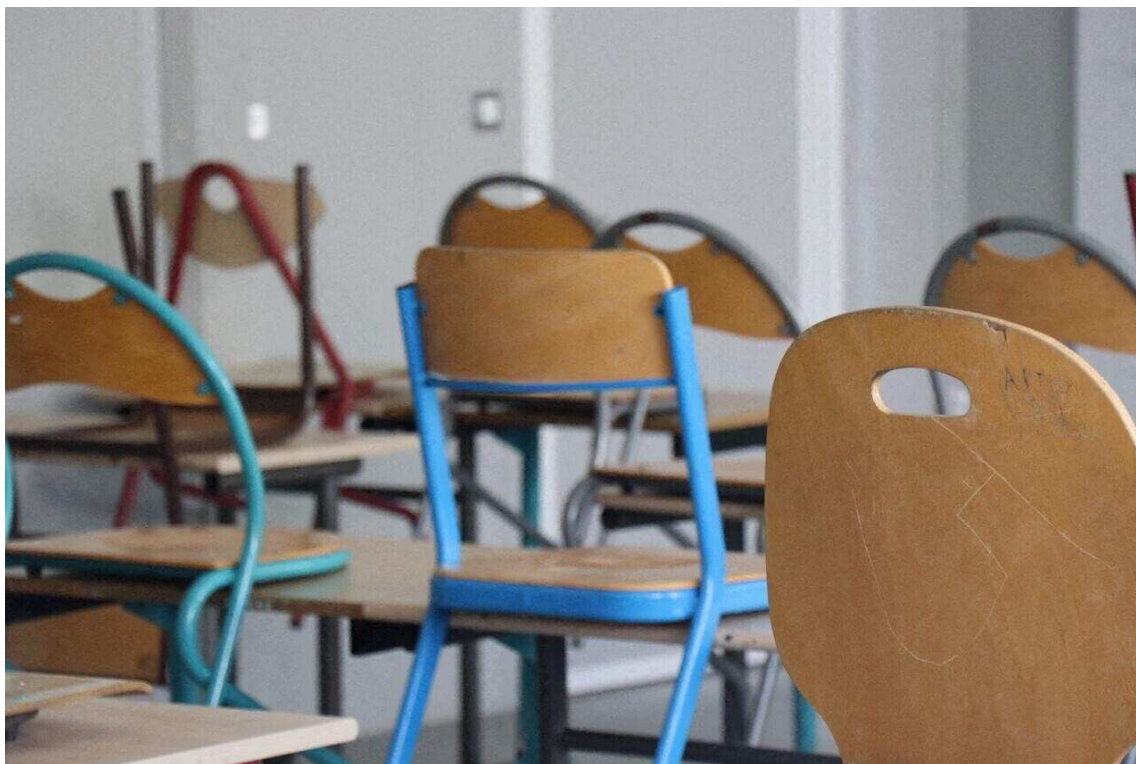


panorapresse.ouest-france.fr

Pourquoi cette mère d'élève a finalement porté contre une surveillante de collège de l'Eure

4-5 minutes

Une mère d'élève accuse une surveillante du collège de [Breteuil \(Eure\)](#) de violences envers son fils de 12 ans. Une plainte a été déposée et une enquête est en cours.



Une mère d'élève dénonce des faits de violence présumés, subis par son fils

Depuis plusieurs mois, une mère d'élève affirme que son fils, scolarisé au collège Evariste-Galois de Breteuil ([Eure](#)), aurait été victime de violences de la part d'une surveillante de l'établissement. Les faits remonteraient à octobre 2025. Selon son récit, les premiers incidents auraient débuté par des gestes jugés inappropriés, comme des tirages de vêtements. « Au début, c'était "seulement" des tirages de veste, mais mon fils a fini par réagir », explique-t-elle. Alertée, la mère indique avoir tenté à plusieurs reprises de joindre la direction du collège, sans obtenir de réponse dans un premier temps.

Une escalade des incidents

La situation se serait aggravée au fil des semaines. La mère évoque notamment un épisode survenu le 30 janvier, au cours duquel la surveillante aurait adopté une attitude menaçante envers son fils.

Elle a collé son front contre celui de mon fils en lui disant "si tu veux la bagarre, on va se battre toi et moi".

Un nouvel incident aurait eu lieu quelques jours plus tard, en salle de permanence. D'après ce témoignage, l'élève aurait été expulsé physiquement de la pièce après avoir dit bonjour et souhaité s'asseoir. « Elle l'a attrapé par les épaules, soulevé et jeté dehors », affirme la mère.

Face à ces éléments, celle-ci raconte s'être rendue à plusieurs reprises au collège pour rencontrer la direction. Elle évoque des échanges tendus et des réponses qu'elle juge insuffisantes, bien qu'une sanction interne à l'encontre de la surveillante ait été évoquée.

Une plainte déposée

Estimant la situation préoccupante, la mère a décidé de déposer plainte. L'affaire serait désormais suivie par la brigade des mineurs. Selon ses déclarations, plusieurs élèves auraient été entendus dans ce cadre.

A lire aussi

Depuis le vol de sa voiture dans l'[Eure](#), il vit l'enfer pour se faire indemniser !

Elle affirme également avoir recueilli d'autres témoignages d'élèves mettant en cause le comportement de la surveillante. Certains évoqueraient des propos dévalorisants, voire d'autres gestes déplacés. « Ils m'ont dit qu'elle les enfermait dans les toilettes ». L'enquête devrait permettre de confirmer ou non ces comportements.

Conseil de discipline et changement d'établissement

L'élève concerné a ensuite fait l'objet d'un conseil de discipline, organisé à la suite de ces différents incidents. Bien que la mère reconnaisse pleinement les problèmes de comportement de son fils et accepte qu'il ait été sanctionné, elle conteste les conditions dans lesquelles cette décision a été prise.

Elle s'interroge sur les motifs avancés lors de cette procédure. Selon elle, le passé disciplinaire de son fils aurait été mis en avant pour justifier la sanction, sans que les faits qu'elle dénonce à l'encontre de la surveillante ne soient réellement examinés.

On utilise ses antécédents, mais le comportement de l'adulte n'est à aucun moment remis en cause.

À l'issue du conseil de discipline, l'élève a été exclu définitivement de l'établissement.

Depuis début mars, il est désormais scolarisé dans un autre collège, à [Verneuil d'Avre et d'Iton](#). « Aujourd'hui tout se passe bien, on nous écoute. À [Breteuil](#), c'était la sanction avant d'essayer des solutions ».

Cette affaire pose la question de la gestion des conflits au sein des établissements scolaires, ainsi que de la prise en compte de la parole des élèves.

Sollicité à plusieurs reprises, le collège n'a pas donné suite à nos demandes au moment de la publication. L'enquête en cours devra permettre d'établir précisément les faits et les responsabilités éventuelles.